

## Le CNRS forcé par l'État de vendre son site de Meudon dans la précipitation

2 • 0 

Le centre de recherche avait renoncé à vendre une partie de son site de Meudon suite à une proposition trop basse. Mais l'agence de presse **AEF** a révélé mardi dernier que la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche a envoyé une lettre au PDG du CNRS lui intimant l'ordre de vendre plusieurs parcelles aux promoteurs immobilier Vinci Immobilier Île-de-France et Kaufman & Broad Développement.

« *Tout le personnel présent sur place doit avoir, dans cette optique, vidé les lieux avant le 15 mars, soit dans six petites semaines, et la décision devra être validée à l'occasion d'un conseil d'administration exceptionnel le vendredi 10 février 2023* », explique **Médiapart**.



La décision expéditive ne marque pas seulement les employés du centre travaillant sur les lieux puisqu'un certain nombre **d'oraux** de concours d'enseignants-chercheurs du CNRS devait se passer sur le site. Les jurys et les candidats ne savent donc pas où et dans quelles conditions se passeront ces auditions.




### 2 commentaires

 **pamputt** - 13/02/23 à 08:59:21

#1

Comment le gouvernement peut-il ordonner une telle chose. Il ne met pas suffisamment d'argent pour que la recherche publique fonctionne correctement et par-dessus le marché, il impose au plus grand organisme de recherche public au monde de vendre à un prix en dessous du marché à des acteurs privés. À part pour faire plaisir les copains, la décision du gouvernement est irrationnelle.

 **Maxt** - 13/02/23 à 09:38:50

#2

Et qui on va voir pantoufler dans l'immobilier à la fin de son mandat ? Notre chère ministre. Désespérant de la part de soi disant gestionnaires qui se disent être l'élite ...

## Votre commentaire

Connecté en tant que **TheBigBug**



Commentaire...



Envoyer 

